

INFORMATIONS SUR LES COMPETENCES, LES UNITES D'ENSEIGNEMENTS, LE SUIVI PEDAGOGIQUE :

Les 10 compétences :

- *Compétence 1* : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic infirmier
- *Compétence 2* : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- *Compétence 3* : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- *Compétence 4* : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- *Compétence 5* : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- *Compétence 6* : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- *Compétence 7* : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- *Compétence 8* : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- *Compétence 9* : Organiser et coordonner des interventions soignantes
- *Compétence 10* : Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Les 6 unités d'enseignement :

Elles sont organisées autour de 4 domaines :

- Sciences humaines, sociales et droit,
- Sciences biologiques et médicales,
- Sciences et techniques infirmières,
- Méthodes de travail.

Les domaines de stage :

Les stages sont obligatoires et sont des temps forts d'acquisition de la pratique professionnelle.

Ils s'effectuent en :

- Service de Soins de courte durée (Médecine, Chirurgie, Obstétrique...),
- Service de Soins en psychiatrie et santé mentale,
- Service de Soins de longue durée (gériatrie, géronto-psychiatrique...) et soins de suite et de réadaptation,
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

Le suivi pédagogique :

Le suivi est un des moyens pédagogiques permettant de prendre en compte l'individualité de chaque étudiant, de travailler sur ses représentations et son projet.

Ceci permet à l'étudiant de se recentrer en tant qu'acteur et auteur de sa formation dans une visée professionnelle.

Il est organisé sur les 3 ans de formation et **est obligatoire**.

Le dispositif de suivi pédagogique proposé doit permettre à l'étudiant de :

- **Se professionnaliser,**
- **Devenir un praticien autonome et réflexif,**
- **Développer des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles,**
- **Préparer son projet professionnel.**